

CREMER, LE VICTORIEUX

1870–1871

Illustration de couverture : détail du tableau d'Alphonse de Neuville « *Général interrogeant un garde mobile soutenant un lieutenant blessé* », 1879, Musée de l'Armée (photo *Wikimedia Commons*)

CREMER, LE VICTORIEUX
1870–1871

Patrick Serre



Éditions JALON, 2023

© 2023, Patrick Serre. Tous droits réservés.
contact.editions-jalon.fr
ISBN 978-2-491068-66-0
Dépôt légal : octobre 2023

Remerciements

Alsace & Lorraine

Monsieur le Général Gouverneur Militaire de Metz, commandant la Zone de Défense et de Sécurité Est ainsi que les Forces Françaises et l'Élément civil stationnés en Allemagne : Général de Corps d'Armée Alexandre d'Andoque de Sériège

Monsieur le Général de Corps d'Armée Christian Bailly, Ancien Gouverneur Militaire de Metz

Monsieur le Général de Division Xavier Culot, Ancien Adjoint du Général Gouverneur de Metz

Monsieur le Général de Brigade Vincent Alexandre, Adjoint du Général Gouverneur de Metz

Monsieur le Lieutenant-Colonel Flamby, Chef de cabinet du Général Gouverneur

Monsieur le Lieutenant-Colonel Damase, État-Major de l'Eurocorps à Strasbourg

Monsieur le Lieutenant-Colonel Bouteloup, Délégué Militaire Départemental Adjoint de Meurthe-et-Moselle

Monsieur Dominique Gros, Maire de Metz honoraire, Conseiller départemental de la Moselle

Monsieur Daniel Planchette, Colonel honoraire et conseiller Municipal de Metz (†)

Monsieur Marc Zingraff, Maire de Sarreguemines

Monsieur Jol Simon, Maire de Servigny-lès-Sainte-Barbe

Monsieur Frédéric Navrot, Maire de Scy-Chazelles

Monsieur Daniel Defaux, Maire de Plappeville

Monsieur Michel Torloting, Maire de Gravelotte

Monsieur Jean-Claude Walter, Maire de Saint-Privat-la-Montagne

Monsieur Cédric Gouth, Maire de Woippy

Monsieur Patrick Bourson, Professeur à l'Université de Lorraine

Madame Michèle Paul, Maire honoraire de Norroy-le-Veneur

Monsieur Alain Fuchs, Maire de Wœrth-sur-Sauer

Madame Andrée Burkhardt, Adjointe au Maire de Wœrth-sur-Sauer

Bourgogne : Côte-d'Or & Saône-et-Loire

Madame Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur François Patriat, Ancien ministre, député honoraire et sénateur de Côte-d'Or

Monsieur Michel Neugnot, Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Jérôme Durain, Sénateur de Saône-et-Loire

Monsieur Alain Houpert, Sénateur de Côte-d'Or

Monsieur Jean Vigreux, Professeur d'Histoire Contemporaine à l'Université de Bourgogne

Monsieur Pierre Lignier, Maire de Villars-Fontaine

Monsieur Philippe Maurice, Maire de Châteauneuf en Auxois

Monsieur le Lieutenant-Colonel Royal, Délégué militaire Départemental de la Côte-d'Or

Monsieur le Lieutenant-Colonel Cottin, Délégué Militaire Départemental de la Saône-et-Loire

Madame Sylvie Martin, conseillère régionale de Bourgogne et conseillère municipale honoraire de Beaune

Madame Élisabeth Revel, Adjointe honoraire à la Mairie de Dijon

Monsieur Edouard Bouyé, Directeur Départemental des Archives du département de la Côte-d'Or

Monsieur Patrick Audard, Conseiller départemental de Côte-d'Or à Chenôve

Monsieur Christophe Avena, Conseiller départemental de Côte-d'Or à Dijon

Madame Sonia Dollinger, ancienne Directrice des Archives Municipales de Beaune

Madame Marie Piot, Responsable du cyberspace de la Bibliothèque Monge à Beaune

Madame Isabelle Chapuilliot, Maire de Villers-la-Faye

Monsieur Alain Bequet, Maire de Seurre et Conseiller régional de Bourgogne

Monsieur Jean-louis Rousselet, Maire adjoint à Seurre

Monsieur Benjamin Leroux, Maire d'Arnay-le-Duc

Monsieur Pierre Poillot, Maire de Vianges et conseiller départemental de Côte-d'Or

Monsieur Michel Poillot, Maire de Vandenesse-en-Auxois

Madame Colette Todesco, Maire honoraire de Sainte-Sabine

Madame Véronique Godot, Maire de Sainte-Sabine

Madame Isabelle Cognard, Maire de Chazilly et conseillère départementale de Côte-d'Or

Monsieur Michel Raffeau, Maire de Commarin

Monsieur Éric Piesvaux, Maire de Pouilly-en-Auxois

Madame Évelyne Gaillot, Adjointe au Maire de Pouilly-en-Auxois

Monsieur Michel Roignot, Maire de Somberton

Monsieur Jocelyn Chapotot, Maire honoraire de Créancey (†)

Madame Charline Desbois, Maire de Créancey

Monsieur Jérôme Flache, ancien Maire de Nolay

Monsieur Daniel Carrier, Maire de Val-Mont

Monsieur Philippe Rouard, Maire de Fussey
Monsieur Jean-Louis Raillard, Maire de Vosne-Romanée
Monsieur Jean-Marc Nesme, Maire de Paray-le-Monial et député honoraire
Monsieur Alain Cartron, Maire de Nuits-Saint-Georges
Monsieur Vincent Chauvet, Maire d'Autun
Monsieur Denis Myotte, Maire de Bligny-sur-Ouche
Monsieur Pascal Janizewski, Maire de Montceau-et-Écharnant
Monsieur Mehdi Arton, Maire de Crépand-lès-Montbard
Monsieur Maurice Chapuis, Maire d'Aloxe-Corton
Monsieur Patrick Chapuis, Maire de Fontaine-lès-Dijon
Monsieur Fabien Ruinet, Maire de Talant
Monsieur Hubert Carré, Maire de Verrey-sous-Salmaise
Monsieur Vincent Crouzier, Maire de Collonge-lès-Premières
Monsieur Jacques Loury, Adjoint au Maire de Collonge-lès-Premières
Madame Florence Moussard, Maire d'Heuilley-sur-Saône

Associations

Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine (SHAL) à Thionville et son Président Hervé Leguil

Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine (SHAL) à Bitche et son Président Joël Beck – Jean-Claude Peltre, président de Confluence (section de Sarreguemines de la SHAL)

Association Les Amis du Musée de Toul et son Président Alain de Tinseau

Association Centre Beaunois d'Études Historiques (CBEH) et sa Présidente Carole Château

Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône (SHAC) et son Président Roland Demain

Association Les Amis du Château de Pouilly à Dijon et son Président Benoît Guéin

Association Les Amis du vieux Santenay et son Président Alain Cochet

Association Les Amis du Châtillonnais et son Président Jenry Camus

Association Le Cercle de la Libre Pensée à Dijon et son Président René Carruge

Association Musique aux champs à Épertully et son Président Jacky Royet

Association Les Arquebusiers de l'Est et son Président Denis Taciak

Association des Sous Officiers de Réserve (ASOR) 21 et son Président Michel Escallier

Autres

Monsieur et Madame Philippe Germain à Norroy

Bernard et Marie-Christine Lopaciuh à Saint-Privat

Monsieur Eric Deletang à Neufchâteau

Monsieur Claudie Speranza à Auxonne
Monsieur Pierre-Jean Wallon à Dijon
Monsieur Patrick Muller à Beaune
Monsieur Gilles Surirey à Châtillon-sur-Seine
Monsieur Daniel Janichon et Monsieur Bruno Isabellon à Vitteaux
Madame Louise Borne à Is-sur-Tille

Entreprises & Médias

Madame Nathalie Boisset pour la Maison de vins Bouchard à Beaune
Madame Karine Brazier pour le JSL et le Bien Public à Beaune et Dijon
Madame Caroline Jouret pour France 3 Bourgogne à Dijon
Mesdames Julia Bitran et Maurane Grandcolas pour Mosaik Cristal TV à Sarreguemines
Le Républicain Lorrain à Metz et Sarreguemines

Ainsi qu'à toutes les amies et tous les amis de France ou d'Allemagne qui suivent fidèlement mes conférences et mes travaux...

*À mon vieux camarade de Dijon qui se reconnaîtra
et qui m'a donné l'idée de faire ce livre.*

*À mon éditeur Monsieur Jacques Lonchamp qui m'a
permis de faire ce livre.*

*Et surtout à celle sans qui rien n'aurait pu être fait :
Laetitia à qui je dédie cet ouvrage.*

Préface de Monsieur Dominique Gros

La guerre de 1870 n'a pas bonne presse en France.

Elle n'est pas seulement une défaite militaire mais aussi un désastre politique.

L'Empereur et les chefs des armées françaises étaient convaincus que « pas un seul bouton de guêtre » ne manquait à nos troupes et que le peuple de soldats qu'était la France tiendrait tête à la Prusse et à ses alliés de l'espace germanique qui ne formaient pas encore l'Allemagne.

Au point de déclarer la guerre pour terminer misérablement par une abdication, un changement de régime, un énorme tribut de cinq milliards de francs or versé au vainqueur et surtout par l'amputation de l'Alsace et de la Moselle.

L'humiliation suprême, sur une idée de Bismarck, fut la proclamation le 18 janvier 1871 de l'empire allemand dans la galerie des glaces à Versailles, les états allemands fédérés n'hésitant pas sur le symbole du lieu pour signifier encore plus malheur aux vaincus.

Bref, une mauvaise affaire que cette guerre qui laisse dans l'inconscient collectif le souvenir du « désastre de Sedan » et des obus qui « tombaient comme à Gravelotte ».

Dans les académies militaires du monde entier on étudie le siège de Metz dont la manœuvre magistrale d'encerclement fut conduite par le Prince Frédéric-Charles et le général Moltke, pour aboutir au siège de Metz et à une capitulation sans gloire de 140 000 hommes commandés par Bazaine et cela malgré le sacrifice des soldats et des messins assiégés avec eux.

Bazaine, qui a refusé à plusieurs reprises le combat, est plus préoccupé de négocier son avenir que de se battre. Il est obsédé à l'idée que la République ne doit pas succéder à l'Empire. Bazaine préférera se rendre afin de libérer des troupes qui avec l'accord des prussiens iront mater la Commune de Paris.

Et dans ce contexte catastrophique il est difficile de distinguer quelques personnalités ayant fait bonne figure dans ce désastre. On pense à Denfert-Rochereau et son héroïque défense de Belfort. On pense aussi à Louis Rossel, l'officier du génie républicain qui tenta un complot dans Metz pour déclencher une sortie en masse avant d'aller mettre son sabre au service de la Commune de Paris, raison pour laquelle il sera jugé et fusillé peu après par les versaillais.

L'une de ces personnalités glorieuses et c'est le mérite de Patrick Serre de nous la faire découvrir, est la personne de Camille Cremer, magnifique figure militaire mosellane, peu connue du grand public qui se couvrira de gloire pendant le siège de Metz et qui fera tout, y compris des tentatives d'actions subversives, pour que l'armée du Rhin se ressaisisse afin de percer les lignes prussiennes.

Lors de la reddition de Bazaine, le devoir de résistance l'emportera sur le devoir d'obéissance.

Après s'être évadé du piège de Metz dans des circonstances rocambolesques il prendra du galon comme jeune général (à titre provisoire) au service du Gouvernement républicain de Gambetta et mènera, avec l'aide d'autres évadés de Metz, une brillante campagne en Bourgogne en multipliant les exploits.

Camille Cremer a à peine 30 ans.

En trente combats ou batailles il ne recula jamais devant les prussiens et libéra Dijon de l'occupation.

Pourtant, la vindicte politique de Thiers et de Mac Mahon contre ce général républicain gambettiste le fit rétrograder à son statut de capitaine, ce qui l'amena à démissionner de l'armée.

Et c'est le talent de Patrick Serre de nous le faire admirer et de nous le faire aimer en le mettant à sa juste place, celle de l'Histoire.

Dominique Gros
Maire honoraire de Metz

Préface de Monsieur Édouard Bouyé

La guerre de 1870 n'a pas de chance.

Angle mort de l'historiographie, littéralement « écrasée » par les deux guerres, franco-allemandes mais surtout mondiales, qui l'ont suivie deux et trois générations plus tard, elle passe sous les radars des vogues historiennes. Et, plus encore elle est absente (mais est-il besoin de le préciser ?) du programme de l'enseignement secondaire.

Son 150^e anniversaire allait donner l'occasion, en 2020–2021 de remédier à cette lacune de la recherche. Las ! Le chef de l'État déclara, le 16 mars 2020, la guerre mondiale au virus planétaire. Et lorsque la guerre en Ukraine suscita de fait, en février 2022, l'armistice médiatique de la guerre au virus, il était trop tard : le 150^e anniversaire était passé.

Mais c'était sans compter sur la ténacité et l'enthousiasme de Patrick Serre. Fin 2019, il m'avait fait remarquer que, voici 150 ans, la Côte-d'Or avait été le théâtre d'opérations militaires importantes et subi l'occupation allemande. Le général prussien von Werder, dans l'une de ses proclamations, souligna que la Côte-d'Or avait mérité, par le courage et la pugnacité de ses habitants, le nom de « Côte de fer ». Suivant les troupes considérées et le point de vue des commentateurs, les avis étaient contrastés. Ce qui donne une raison supplémentaire d'y regarder de plus près. Et de me proposer un impressionnant programme de conférences *in situ* sur les lieux où se déroula la guerre de 1870–1871 en Côte-d'Or.

Patrick Serre prit tous les contacts, organisa tout, fit toutes les conférences.

Les Archives départementales se bornèrent à supporter les frais de transport, ce qui permit aux communes d'accueillir les conférences sans frais ni billetterie : un beau projet de démocratisation culturelle et patrimoniale. Jour après jour, nous devons suivre les événements survenus voici 150 ans sur le territoire de notre département. Cela

devait être l'occasion de mettre en exergue le rôle méconnu du général Cremer.

Le virus susvisé nous obligea à changer plusieurs fois notre fusil d'épaule : programmation, déprogrammation, reprogrammation... Je ne pus moi-même pas suivre l'étourdissant programme de conférences de Patrick Serre *in situ*.

Mais, comme tous ceux qui ont un jour écouté une conférence de Patrick Serre, j'ai été séduit par ses qualités d'orateur, de narrateur, d'analyste ; il expose, il démontre, il éborgne, il encense. Sans jamais regarder son papier, Patrick Serre tient en haleine son auditoire et fait jaillir le sens de ce qu'il était jadis de bon ton de railler sous le terme péjoratif « d'histoire-bataille ».

De conférence en visite, d'inauguration de plaques en découverte d'anciens monuments commémoratifs, c'est naturellement la brillante stature de Camille Cremer qui émergea et bientôt surplomba. L'idée trottait à Patrick Serre de consacrer au personnage un livre.

C'est désormais chose faite ; on y retrouve avec bonheur le ton et la fougue de ses exposés. Les paragraphes sont courts, les expressions, bien frappées : ce livre est à lire à haute voix !

Patrick Serre est l'avocat d'un général de 30 ans, humilié et rétrogradé en 1871 et mort dans la misère comme dans l'oubli en 1876. Alors tous les moyens rhétoriques sont bons pour faire comprendre son destin. Bazaine (réactionnaire et veule), c'est déjà Pétain ; Gambetta, c'est déjà de Gaulle. Cremer, c'est Bonaparte couvert de gloire très jeune, tentant et réussissant des manœuvres audacieuses. Bonaparte était un « diable d'homme » pour Fouché (qui s'y connaissait en diableries !) ; Cremer est le « *Teufel* » qui terrorise les soldats badois. Cremer, c'est déjà de Gaulle, s'évadant de Metz pour gagner Tours et poursuivre la lutte. Garibaldi n'est pas un histrion (comme on l'entend parfois dire), mais un fier *condottiere*. Les Beaunois, qui ne méritent pas leur sous-préfet Bouchard (pourtant c'est un homme du pays – mais il était républicain) en prennent pour leur grade. Mais c'est évidemment Thiers, pour qui la victoire de la réaction est plus importante que la victoire sur l'Allemagne, à qui Patrick Serre décerne la palme de l'ignominie.

L'auteur a ses têtes de Turc et ses héros ; il les assume et les justifie. Les amateurs de nuances trouveront sans doute que le trait est parfois un peu gros ; ceux qui veulent comprendre cette guerre oubliée auront les idées claires à la fin de la lecture de ce livre.

Les tableaux sont vivants, les parties en présence sont bien campées, les scènes de bataille sont presque cinématographiques. Ce qui frappe le lecteur, c'est à quel point cette guerre fut la répétition des guerres qui allaient suivre. Elle comporte déjà *in nuce* bien des caractéristiques des conflits de 14-18 et de 19-45.

Un seul exemple entre mille : la formidable soif de l'armée allemande pour le vin de Bourgogne, que décrit Christophe Lucand dans ses récents ouvrages à propos de la Seconde guerre mondiale. Dans l'ultimatum qu'il adresse à la ville de Beaune fin novembre 1870, le général von Werder ne demande pas moins de 30.000 litres de vin !

Les lecteurs de Côte-d'Or redécouvriront (ou, plus exactement, découvriront) que de paisibles bourgades de leur département ont été le théâtre de combats sans merci.

Qui se souvient des deux batailles de Nuits-Saint-Georges ? Qui se rappelle qu'il a coulé à Vosne plus de sang que de vin certain soir de l'hiver 1870 ? Qui associe le château de Châteauneuf en Auxois à une guerre, non du XV^e, mais du XIX^e siècle ?

Quel collégien de Sombernon ne serait pas éberlué d'entendre parler de la « bataille de Sombernon » ? Qui voit encore dans Paray-le-Monial un ancien camp d'instruction ?

Patrick Serre reconstitue avec minutie cette géographie bourguignonne du dernier conflit qui s'est déroulé sur notre territoire.

Notons que cette guerre laisse dans les archives des communes, tel un Petit Poucet semant ses cailloux, des dossiers d'indemnités ou de dommages de guerre du fait de l'occupation allemande (par exemple à Villeneuve-les-Convers, à Villers-les-Pots, à Til-Châtel, etc.). On peut ainsi suivre pas-à-pas l'armée allemande.

La Côte de Fer a désormais son héros français. Il est Lorrain. Sa statue est de papier – pour l'instant !

Édouard Bouyé

Directeur des Archives départementales
de la Côte-d'Or

Avant-propos de l'auteur

Dans son ouvrage de référence sur la guerre franco-prussienne de 1870–1871 intitulé sobrement «La guerre de 1870» publié aux Éditions Fayard, Paris, en 1990, François Roth, célèbre Universitaire et Historien contemporainiste écrivit ceci :

*« Des rangs de la levée en masse, aucun chef n'est sorti du lot.
Le temps a été trop bref pour que les hommes se révèlent.
Hoche, Marceau et Kléber n'ont pas eu d'émules en 1870.
Camille Cremer est le seul qui puisse être comparé à ces grands
ancêtres. »*

François Roth avait vu juste.

Nommé par Gambetta en personne en novembre 1870, le jeune Général de Brigade puis de Division Camille Cremer va mener en Bourgogne, principalement en Saône-et-Loire et en Côte-d'Or, une des plus brillantes campagnes du conflit franco-prussien de 1870–1871 au cours d'un hiver de guerre particulièrement rigoureux.

Son armée était réduite à sa plus simple expression, de l'infanterie avec peu d'effectifs et parfois de piètre qualité, réfractaire au service en campagne, souvent indisciplinée, inexpérimentée, non suffisamment formée et mal équipée, avec, au début, très peu d'artillerie, pratiquement pas d'unités du Génie et sans aucune cavalerie ni unités de soutien de logistique opérationnelle.

Face à lui des troupes de la Confédération des États Allemands, quasi-professionnelles, bien entraînées et expérimentées, badoises comme prussiennes, endivisionnées dans des unités interarmes, commandées par le tristement célèbre « *incendiaire de Strasbourg* », le général August von Werder et ses 60 000 hommes.

En dépit du déséquilibre du rapport de force, des conditions météorologiques exécrables associant pluie, boue, neige, verglas, blizzard et grand froid, les unités de bric et de broc de la Brigade Cremer d'abord puis, à partir du 12 décembre 1870, de la Division Cremer,

vont partout reprendre l'initiative opérationnelle et mener l'assaut, de jour comme de nuit, parfois sans fusil ou munition, combattant à l'arme blanche ou à mains nues, dans des corps à corps terribles qui font penser à un autre âge.

De la fin novembre 1870 jusqu'à la première semaine de janvier 1871, les officiers, sous-officiers, clairons et soldats français commandés par leur jeune Général, vont ainsi libérer le territoire de la Côte-d'Or, après avoir livré une série de combats héroïques au cours de batailles épiques, et pourront ainsi entrer en vainqueurs et libérateurs à Dijon, la Cité des ducs, qui était tombée au pouvoir de l'ennemi le 30 octobre 1870.

Cet exploit est dû à la vaillance et à l'intelligence de Cremer, jeune officier de carrière de l'Armée de terre, qui sut réunir toutes les bonnes volontés et travailler de concert aussi bien avec le grand Garibaldi qu'avec le Préfet Morin ou avec celui qui deviendra son ami indéfectible, le sous préfet gambettiste Paul Bouchard, dans une parfaite synergie n'ayant qu'un seul objectif : remplir la mission.

C'est donc à Cremer d'abord, à ces femmes et à ces hommes ensuite, à ces soldats et à ces chefs, Français comme Allemands, qui se sont battus bravement, à ces populations civiles aussi, de Lorraine comme de Bourgogne, ayant souffert de la guerre, que je voulais rendre hommage.

L'auteur enfin ne sait que trop à quel point le Général Cramer s'illustrera également au cours du mois de janvier 1871 en Franche-Comté, spécialement en Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort ainsi que dans le Doubs et le Jura. Les lecteurs lui pardonneront assurément de ne pas narrer cet épisode franc-comtois dans le présent ouvrage. Qu'ils se rassurent toutefois, cette épopée sera à son tour évoquée à l'occasion d'un prochain livre. D'ici là, je souhaite bonne lecture à toutes et à tous.

Patrick Serre
Juillet 2023

De Sarreguemines à Saint-Cyr

Pour savoir qui est le futur vainqueur de Nuits et libérateur de Dijon à la fin de l'année 1870, il convient de rappeler d'où il vient et ce qui a fait selon l'expression communément admise : « l'enfance d'un soldat et d'un chef ».

En premier lieu, Camille Cremer est lorrain.

Mosellan plus particulièrement.

Il naît à Sarreguemines le 6 août 1840.

Il est l'aîné d'une fratrie de 4 enfants (3 garçons et une fille).

Son père travaille dans la peluche. Sa mère s'occupe de ses enfants. Elle décédera en couches au moment de donner naissance à son quatrième enfant.

Il s'agit donc d'un milieu extrêmement modeste.

En second lieu, les Cremer sont des immigrés d'origine allemande.

Le grand-père de Camille était rhénan, enrôlé dans la Grande Armée de Napoléon 1^{er} au sein des nombreux contingents allemands, il fit brillamment la campagne d'Espagne en 1808–1809 (on le retrouvera avec le Maréchal Lannes au terrible siège de Saragosse) avant d'être grièvement blessé et de mourir à l'Hôpital militaire de Saint-Sébastien au pays basque.

Quant au propre père de Camille, il sera soldat français lui-aussi et servira durant un temps avant de trouver un travail d'ouvrier dans le textile à Sarreguemines, ville d'usines rendue célèbre dans le monde entier à cette époque pour l'excellence entre autre de son industrie faïencière.

Les Cremer sont donc devenus au fil du temps Français non par le sang reçu mais par le sang versé pour la France.

Nul doute que cette histoire familiale, mêlant le patriotisme aux gloires militaires du 1^{er} Empire, a marqué durablement le jeune Camille rêvant à son tour d'une carrière d'Officier au service des Armes de la France.

D'autant qu'il existait à Sarreguemines au début des années 1850 une atmosphère tout à fait propice à l'émulation et à l'encouragement des jeunes gens pour s'engager dans les Armées.

La perle de la Sarre, Sarreguemines, était une très charmante petite ville de Moselle Est et comprenait environ 6 000 habitants dans les années 1850 ; elle était devenue par le truchement des traités de 1815 consacrant la défaite de la France en 1815 après Waterloo, une ville-frontière avec la Prusse rhénane.



Vue de Sarreguemines au XIX^{ème} siècle (auteur inconnu ; tirée de la *La France illustrée : géographie, histoire, administration statistique*, V.-A. Malte-Brun, 1884)

La rivière Sarre formait ainsi la frontière physique entre deux mondes devenus antagonistes et qui constituait les prodromes des affrontements qui auraient lieu près de 20 ans plus tard.

L'atmosphère patriotique était à cette époque partout présente à Sarreguemines et le jeune Camille comme ses camarades du Lycée Impérial (l'actuel Lycée Jean de Pange) rêvaient de concourir à la défense de l'Empire du jeune souverain Napoléon III.

Nous sommes en 1857, Camille a 17 ans.

Reçu avec mention « *Très bien* » bachelier ès-lettres, il aspire comme beaucoup de jeunes gens de son âge à intégrer la prestigieuse École

Spéciale militaire impériale de Saint-Cyr qui avait été créée par Napoléon 1^{er} en 1802.

Une difficulté toutefois risque de venir briser ce rêve : le manque de moyens financiers.

A cette époque n'étaient admis en effet que les élèves ayant la capacité matérielle de se constituer le fameux « *trousseau de l'officier* ».



Le jeune Camille Cremer n'en disposant point, ce n'est que par l'intervention directe du Maire de Sarreguemines Alexandre de Geiger, Baron d'Empire et grand patron des Faïenceries de Sarreguemines, auprès du Préfet de la Moselle à Metz qu'une bourse au mérite sera attribuée au jeune Cremer pour l'entrée à Saint-Cyr.

Le Baron Alexandre de Geiger, Maire de Sarreguemines dans les années 1855–1865 (domaine public ; album des députés au Corps législatif entre 1852–1857 ; photographie de Mayer et Pierson)

Cette bourse était largement méritée dans la mesure où Camille était le seul détenteur de la mention « *Très bien* » au baccalauréat cette fameuse année 1857 pour tout le département de la Moselle.

Ce brillant lycéen n'avait désormais plus qu'un objectif, suivre les pas de son grand-père et de son père et se battre pour la France.

Il lui faudrait toutefois patienter quelque peu dans la mesure où il devrait d'abord apprendre le dur métier de soldat avant que d'envisager de servir comme chef.

Sa scolarité va durer 2 ans de 1857 à 1859. Camille se révèle durant cette période être un excellent élève-officier.

Les appréciations de la hiérarchie de l'école le concernant sont laudatives : « *Conduite parfaite – Tenue excellente* »¹.

Il reste finalement l'excellent étudiant qu'il était déjà au Collège puis au Lycée Impérial de Sarreguemines.

¹ Dossier Cremer au Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes.